

Les dimensions et le poids d'un envoi standard

- Dimensions minimum par unité : 15 cm (longueur) x 11 cm (largeur) x 3 cm (hauteur).
- Dimensions maximum par unité : 400 cm (longueur) x 220 cm (largeur) x 220 cm (hauteur). (pour un transport d'amont)
- Dimensions maximum par unité pour les envois avec hayon élévateur : 220 cm (longueur) x 120 cm (largeur) x 220 cm (hauteur).
- **Remarque** : Pour les envois vers la Royaume-Uni, la hauteur maximale est de 200 cm. (pour un transport d'amont)
- Poids minimum par unité : 1 kg.
- Poids maximum par article non palettisé : 30 kilos par colis / article. (international) (Sinon, il doit être palettisé).
- Poids maximum par unité : 1 500 kg par colis/article. (international)
- Poids maximum par unité : 1 000 kg par colis/article. (domestique)
- Poids maximum par unité pour les envois avec hayon élévateur : 750 kg par colis/article.
- Le nombre maximum d'articles non palettisés par envoi est de 10. (Sinon, ils doivent être palettisés).
- Les envois excédant les dimensions et/ou le poids maximum peuvent être uniquement acceptés au préalable et moyennant un supplément.

Dimensions et poids de la remorque

- Remorque standard : Semi-remorque, bâchée ou Tautliner.
- Dimensions externes : 13,67 m (longueur) x 2,50 m (largeur) (2,55 m contrôle de la température) x 2,70 m (hauteur).
- Dimensions internes : 13,50 m (longueur) x 2,48 m (largeur) x 2,63 m (hauteur).
- Capacité pondérale maximum par remorque : 24,000 kg. (20,000 kg température contrôlée)
- Quantité maximum d'espaces pour palettes Europe par remorque : 33. (international)
- Quantité maximum d'espaces pour palettes Europe par remorque : 32. (domestique)
- Quantité maximum d'espaces pour palettes blocs par remorque : 26.
- Capacité maximum par remorque : 88,00 m³. Utilisation économique standard 79,00 m³

Rapport Volume/Poids standard :

- 1 m³ = 330 kg.
- 1 mètre de chargement (plancher) = 1 750 kg.
- 1 palette Europe non empilable = 700 kg.
- 1 palette bloc/industrielle non empilable = 875 kg.

Types de tarification

- Les tarifs par envoi (tarifs normaux) sont utilisés majoritairement pour les groupages.
- De manière alternative, les tarifs par unité (kg, 100 kg, tonne, m³, mètre de chargement, palette ou charge pleine) peuvent être offerts.

Règles de facturation

- Les expéditions seront facturées selon le mètre de chargement (plancher) , le poids réel ou volumétrique (dimensions) le plus élevé.

- DHL Freight se réserve le droit de mesurer les expéditions dans les locaux de DHL et de facturer en conséquence en cas d'écarts
- En cas de charge en kg, le poids à facturer est toujours arrondi au kilo entier supérieur.
- S'il s'agit de 100 kg ou de tonnes, le poids à facturer est toujours arrondi à une décimale.
- S'il s'agit de mètres cubes, le prix est toujours calculé en fonction des mètres cubes arrondis à une décimale.
- S'il s'agit de kilos, de 100 kg, de tonnes, de mètres cubes, de mètres de chargement ou de palettes, une charge minimum par envoi sera toujours appliquée.
- Lorsque l'offre est établie en kilos, 100 kg, tonnes, mètres cubes, mètres de chargement ou palettes selon l'échelle de poids : la facturation minimum est toujours égale à la charge maximum de l'échelle de poids précédente.
- Les palettes empilables sont facturées en fonction de la quantité qui doit être un multiple de 2 (2, 4, 6, 8 palettes, etc.).
- Une palette est empilable si la hauteur de la palette ne dépasse pas 120 cm (y compris la palette) et si la construction, l'emballage et / ou la fragilité de la palette permet d'empiler d'autres marchandises dessus.
- Si la hauteur d'une palette dépasse cette dimension ou si elle n'est pas empilable en raison de l'emballage ou de la fragilité des marchandises, la facturation se fera sur base d'une palette non empilable.